

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG
n° 01.053

L'An Deux Mille Un, le 21 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT Henri, 1er Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

14 MAI 2001

DATE D'AFFICHAGE

14 MAI 2001

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. CHABANEAU, CARRIE, Adjoints

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, MM. FAVRE, GUIARD, Melle ISENDICK, Mmes JOLY, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. BOISNARD représenté par Mme GEOFFROY
M. BOURGEOIS représenté par Mme DOUMECQ
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mlle LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
M. MERLE représenté par Mme JOLY
Mlle TURPIN représentée par Mme DACOSTA

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : COMITE DE DIRECTION DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME :
DESIGNATION DES MEMBRES

VOTE : POUR : 26 - BULLETTINS BLANCS : 7

Par délibération en date du 3 avril 2001, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de cinq conseillers municipaux en plus du Maire, Président de droit, pour siéger au sein du Comité de Direction de l'Office Municipal du Tourisme.

Aux termes de l'article L. 2231-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, "le Comité de Direction comprend, sous la Présidence du Maire, des Conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal et les représentants des professions ou associations intéressées au tourisme désignés par le Conseil Municipal sur proposition des Associations ou organisations professionnelles locales intéressées. Les Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal doivent représenter le sixième au moins et le tiers au plus du nombre total des membres du Comité."

Le Comité de Direction comprenant quinze membres, outre le Maire, Président, et cinq Conseillers Municipaux M. HUGENDOBLER, M. BUJARD, M. CAU, Mme DACOSTA et Melle TURPIN, il est proposé de désigner 9 membres représentant les professionnels du tourisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré
- Après élection à bulletin secret,

DESIGNE

Sur proposition des professions ou associations concernées :

au titre du Syndicat d'Initiative

Titulaire : M. NAVARO Jean-Jacques
Suppléant : Mme DYMED Chantal

au titre des Activités Nautiques

Titulaire : M. TEXIER Jacques
Suppléant : M. DEVERGNE Jean-Luc

au titre de l'Animation, Culture

Titulaire : M. BUENAVENTES Alain
Suppléant : M. MONGRAND André

au titre des Grands Equipements Touristiques et Concessions de la Ville

Titulaire : M. BUISSON Christian
Suppléant : M. SOLLIER Olivier

au titre de l'Hôtellerie, hôtellerie de plein air

Titulaire : Mme MOREAU Antoinette
Suppléant : M. DERENTY Emile

au titre du G.I.C.C., Commerçants, Artisans

Titulaire : M. PRUDENCIO Jean-Bernard
Suppléant : M. CHAUSSEMICHE Eric

au titre du Développement Economique Touristique

Titulaire : M. RICHARD Eric
Suppléant : M. CAILLE Patrick

au titre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de ROCHEFORT et de Saintonge

Titulaire : M. AUBERT Jean
Suppléant : M. BOUFFARD Jean-Marc

au titre des Cafetiers, Restaurateurs

Titulaire : M. STOFFAES Jean-Claude
Suppléant : M. BEAUGIER Pierre

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 23 mai 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services,

A. LARRAIN